

## MAIRIE DE VILLIERS EN BIÈRE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 MARS 2008

---

Présents : MM , GATTEAU, ROUX, PIERQUIN, DOTHEE, TRUCHON, LELONG,  
BODOT et PELLISSIER  
Mmes GATTEAU, GARDIOL et ROHEL

Représenté : /

secrétaire de séance : Madame Audrey ROHEL

---

Ouverture de la séance à 18 h 30 par Madame LENFANT, Maire Adjoint, en remplacement de Monsieur THUEGAZ, Maire.

Madame LENFANT a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus élus et installés dans leurs fonctions, et a appelé le plus âgé des membres présents, Monsieur Gérard ROUX pour procéder à l'élection du Maire.

## ELECTION DU MAIRE

Le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal a pris la présidence de l'assemblée, et invite le Conseil à voter à bulletin secret pour élire le Maire.

Monsieur Gilles GATTEAU, seul candidat est élu à l'unanimité.

Monsieur Gilles GATTEAU, est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

## NOMBRE D'ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur Gilles GATTEAU, Maire, le Conseil Municipal vu les dispositions relatives aux élections des Maires et Adjoint, détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal,

DECIDE : de fixer à trois le nombre des adjoints de la commune de VILLIERS EN BIÈRE.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

## ELECTIONS DES ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur Gilles GATTEAU, Maire, le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints :

- Election du premier adjoint :

Monsieur Claude PIERQUIN, seul candidat est élu à l'unanimité, et est proclamé 1<sup>er</sup> Maire Adjoint et immédiatement installé.

- Election du deuxième adjoint :

Monsieur Philippe DOTHEE, seul candidat est élu à La majorité, et est proclamé 2<sup>ème</sup> Maire Adjoint et immédiatement installé.

- Election du troisième adjoint :

Monsieur Alain TRUCHON, seul candidat est élu à l'unanimité, et est proclamé 3<sup>ème</sup> Maire Adjoint et immédiatement installé.

#### **4. ELECTIONS DES DELEGUES à LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Monsieur le Maire propose de voter à bulletin secret pour élire les délégués à la Communauté de Communes du Pays de Bière.

- Election du premier délégué :

Monsieur Gilles GATTEAU, seul candidat est élu à l'unanimité,

- Election du deuxième délégué :

Madame Violaine GATTEAU, seule candidate est élue à l'unanimité,

- Election du troisième délégué :

Monsieur Gérard ROUX, seul candidat est élu à l'unanimité,

- Election du délégué suppléant :

Monsieur Claude PIERQUIN, seul candidat est élu à l'unanimité,

Vu par Nous, Maire de la Commune de VILLIERS EN BIÈRE, pour être affichée à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de la loi du 5 août 1884.

A Villiers en Bière, le 21 mars 2008



Le Maire

G. GATTEAU